



SARL L'IMMOBILIER DU MARCHE
SARL au capital de 6000 € - RCS EVRY 452 849 300
Siège social : 31 avenue Pierre Brossolette 91380 CHILLY-MAZARIN
Tél : 01.69.74.16.94 - E-mail : chillymazarin@laforet.com

Ventes et Locations – Barème à compter du 1er avril 2017

Honoraires de transaction

Prix de Vente	Prix de vente	% Honoraires TTC
< 100 000 €		10 %
De 100 001 €	à 120 000 €	8 %
De 120 001 €	à 150 000 €	7 %
De 150 001 €	à 300 000 €	6 %
>300 001 €		5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

Cas particulier

→ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires de location

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 200€ TTC à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Locaux commerciaux et professionnels :

8 % HT du loyer triennal, à la charge du preneur